

Ganioz Xavier / Brodard Vincent / Thomet René / Hänni Bernadette / Repond Nicolas / Girard Raoul / Rime Nicolas / Mauron Pierre / Burgener Woeffray Andrea / Aebischer Bernard, député-e-s		MA4020.10
Sauver nos lignes régionales		DEE
		Cosignataires: ---
Reçu SGC: 20.08.10	Transmis Dir: 17.09.10*	Parution BGC: Sept. 2010

Dépôt et développement

Le 13 août dernier, les médias nous apprenaient que le dernier plan d'économies du Conseil fédéral menace concrètement 12 lignes régionales dans notre canton.

Dans le détail, le programme de consolidation du Conseil fédéral prévoit des réductions de dépenses de 1,5 milliard de francs ces prochaines années. Un chapitre est consacré au trafic régional, pour lequel la subvention fédérale baisserait de 15 millions. Comme de nouveaux critères de rentabilité sont prévus (100 passagers par jour au lieu de 32), il est facile de faire la liste des 160 lignes menacées dans le pays (une sur cinq) : il s'agit essentiellement de lignes postales en régions périphériques.

Sur ces 160 lignes dites « non-rentables », la moitié se trouve en Suisse romande, dont 12 dans le canton de Fribourg. Ce sont :

Lignes TPF :

Courtepin – Cormondes / La Roche – Pont-la-Ville / Schmitten – Heitenried / Morat – Gümmenen et Morat – Cormondes.

Ligne lacustre :

Neuchâtel – Cudrefin – Portalban.

Lignes postales :

Cerniat – La Valsainte / Cottens – Estavayer-le-Gibloux – Rueyres-Saint-Laurent / Chiètres-Golaten – Wileroltigen / Payerne – Chevroux / Romont – Lussy – Villaz-Saint-Pierre – Massonnens et Sugiez – Lugnorre.

Le programme de consolidation du Conseil fédéral apparaît comme une provocation à l'égard des régions périphériques. Il convient de rappeler que, dans la nouvelle répartition des tâches, le transport des voyageurs reste une tâche commune à la Confédération et aux cantons, même si la première a déjà réduit sa part de 70 à 50%. A la veille d'une importante hausse tarifaire, la suppression de la desserte fine est pour le moins déplacée !

De plus, les cantons, et Fribourg en particulier, ont consenti nombre d'efforts en faveur de la promotion touristique, y compris avec les CFF et RailAway. A quoi sert-il donc de faire venir des touristes étrangers en train, pour que le dernier tronçon leur soit bloqué, faute de car !??

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

Nous craignons également que certains villages ou hameaux ne soient totalement isolés. Dans ce cas, sont principalement touchés les enfants et les jeunes allant à l'école dans une commune plus grande, les personnes âgées se rendant chez le médecin ou encore les commerces se faisant livrer le pain frais et autres denrées. La question se pose également pour l'acheminement quotidien du courrier !

Ajoutons aussi que la randonnée est le loisir le plus apprécié en Suisse (deux millions de randonneurs par an, sur les 60'000 km de parcours balisés). C'est aussi l'activité la plus écologique mais, avec la suppression de lignes postales, les gens prendront leur voiture pour accéder aux lieux de randonnée. Ceci apparaît même contraire à la loi fédérale sur les chemins pédestres qui fait clairement le lien entre randonnées et arrêts de transports publics.

Enfin, nous estimons qu'il n'est pas défendable de s'appuyer sur l'état des finances fédérales : c'est la quatrième année que le Conseil fédéral fait des prévisions pessimistes. Le 11 août dernier, il a dû admettre que l'exercice 2010 dégagerait un excédent de recettes de 600 millions de francs, et non un déficit de 2,5 milliards comme annoncé précédemment.

En conséquence, nous demandons au Conseil d'Etat fribourgeois qu'il mette tout en œuvre pour défendre les lignes régionales de notre canton, menacées par le programme de consolidation du Conseil fédéral relatif au trafic régional.

Notamment, nous demandons que le Conseil d'Etat:

- s'adresse officiellement au Conseil fédéral pour faire entendre l'opposition de notre canton à cette menace sur nos transports régionaux;
- s'associe aux cantons* qui contestent cette décision du Conseil fédéral et agisse de concert avec eux;
- s'associe aux organisations* qui contestent également cette décision et agisse de concert avec elles;
- établisse un calendrier des mesures et des actions qu'il prévoit de mettre en place pour sauver les 12 lignes régionales menacées dans notre canton.

* * *

* voir la position de M. F. Marthaler, président de la Conférence des directeurs cantonaux des transports ainsi que celle de l'association transports et environnements (ATE) dans l'édition du 13.08.2010 – *La Liberté* – page 7.